

sins dans les gorges et les rochers de ces montagnes où ils s'étaient retranchés.

D'après Ducange, Serre et Serrières sont latinisés *Serrarius lapidarius*; et *Serrarium* équivaut à *collis, monticulus*. Il nous apprend aussi que sarrasin est l'équivalent de gueux, de bohémiens.

Rien ne paraît moins prouvé que l'influence des Sarrasins soit pour quelque chose sur la dénomination des lieux énumérés ci-dessus. Une faible analogie de son, jointe à certaines circonstances, a dû produire cette erreur. Il faut adopter, avec réserve toutefois, le *Casarius* comme le dénominateur de nos quatre lignes d'aqueducs et des ruines du théâtre romain de Fourvière. Cette réserve nous est imposée par ces mots de : *Muri Sarracenati* que l'on trouve dans un manuscrit d'Etienne de Belleville, composé vers l'an 1250 et déposé dans nos archives municipales. Ce précieux manuscrit nous a été communiqué par notre infatigable confrère, M. Guigue. Il a trait aux anciens monuments romains qui ornaient la colline de Fourvière. Cette expression de : *muri sarracenati*, murs sarrasinés, ne saurait être que le synonyme de *murs démolis, dépierrés, dérochés*; en un mot, un chira, une vraie carrière, où l'on venait prendre des pierres pour les constructions des maisons voisines. On découvre dans carrière le radical *car*, et dans chira, expression populaire, ce même radical adouci en *cir* et prononcé avec chuintement.

Pour les fossés de Parilly, leur nom de sarrasinière, si l'on s'en réfère à cette étymologie dans le sens de pierres, cailloux, graviers, correspond à celui de gravière.

En effet, pour qui a étudié cette plaine rocailleuse, rien ne ressemble moins à des fortifications, à un retranchement, à un ouvrage militaire que ces fossés ou fragments de fossés, creusés, dit-on, par les Sarrasins, en